

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 12 JUILLET 2017

Activités du Conseil Municipal des Jeunes

Trois membres du Conseil Municipal des Jeunes présentent les actions qui ont été menées au cours de l'année scolaire 2016/2017 : aide humanitaire en faveur d'Haïti, organisation d'un loto à la MARPA, choix de jeux pour les parcs de la Landette et du centre-bourg, collecte de déchets sur la plage, participation aux cérémonies commémoratives au monument aux morts.

Transfert de la compétence eau potable et adoption des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil approuve l'adhésion du SIAEP des Olonnes et du Talmondais à Vendée-Eau pour l'intégralité de la compétence « eau potable » au 31 Décembre 2017.

Le transfert de la compétence production d'eau potable de l'ensemble des SIAEP membres à Vendée-Eau entraîne la fusion de plein droit des SIAEP au sein de Vendée Eau à la date d'effet des arrêtés préfectoraux portant transfert de la compétence. L'adhésion du SIAEP des Olonnes et du Talmondais pour l'intégralité de la compétence « eau potable » entraîne donc la dissolution de plein droit du SIAEP à la date d'effet de l'arrêté préfectoral portant adhésion du SIAEP.

Le Conseil valide le transfert au 1^{er} Janvier 2018 de la compétence « eau potable » à la Communauté d'Agglomération et accepte le projet de statuts modifiés à cet effet.

Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire indique que la Communauté d'Agglomération propose de céder gratuitement à la commune l'un des chapiteaux qui avaient été acquis par la CCAV. Il précise que ces chapiteaux ont été déclarés hors d'usage en l'état par un organisme de contrôle agréé. Le Conseil, compte-tenu des risques, ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

Le service de transport « Oléane » a lancé de nouvelles lignes et assure la desserte de la commune depuis le 10 Juillet.

Evolution de la révision du SCOT

Noël Verdon présente l'état d'avancement de la révision du SCOT.

Le Conseil souhaite que les zones 1AUh du secteur du bourg (Rue de Pierre Levée) soient conservées pour permettre le développement futur de la commune.

Cette révision doit permettre de faciliter l'installation de nouvelles entreprises dans les zones d'activités de la Communauté. Monsieur le Maire précise que la 2^{ème} tranche de la ZAE de l'Epinette va être relancée.

L'un des objectifs est également de lutter contre le chômage en créant des structures de formation dans les secteurs du nautisme, du bâtiment, de la cuisine et de la restauration.

Evolution de la charte territoriale d'engagement de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

L'ensemble des communes du territoire du SAGE Auzance Vertonne, dont la commune de Sainte-Foy, se sont engagées en 2011 et 2012 dans une charte territoriale visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Suite à l'évolution de la réglementation, la charte d'engagement a été actualisée avec les nouveaux critères élaborés au niveau régional et les objectifs suivants :

- tendre progressivement vers le zéro pesticide,
- promouvoir les changements de pratiques et les techniques alternatives,
- inciter les usagers (professionnels et particuliers) à suivre la même démarche.

Le Conseil approuve cette nouvelle charte désormais dénommée « Ma commune au naturel ».

Cession du fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie

Les actuels boulangers ont fait part de leur intention de cesser leur activité et de céder le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, dénommée « Le Fournil Foyen », à M. et Mme GASCHET David au 1^{er} Août 2017.

Il s'agira de la première installation de ce jeune couple de boulangers-pâtisseries.

Le Conseil donne son accord à cette cession.

Parc Résidentiel de Loisirs

Le plan global du PRL est présenté. Les travaux de viabilisation de la voie d'accès ont débuté le 10 Juillet.

Trois cottages vont être installés la semaine prochaine et la commercialisation sera effectuée sur le site.

Rentrée scolaire 2017/2018

Les effectifs restent stables : 118 élèves sont inscrits à l'école du Marronnier pour la prochaine rentrée scolaire.

Mickaël Bourgeois indique que l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription des Sables d'Olonne a demandé un changement d'école pour un enfant scolarisé à La Chapelle-Achard et son inscription à l'école primaire publique de Sainte-Foy à la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis défavorable à l'inscription de cet enfant à l'école publique de Sainte-Foy, le présent cas n'entrant pas dans le cadre des dérogations accordées aux familles non domiciliées dans la commune pour scolariser leurs enfants à l'école.

Les enseignants ont fait part d'un projet de classe de découverte à la fin de l'année scolaire 2017/2018 qui concernerait 46 élèves de CE et CM, pendant trois jours à Nantes, sur le thème du transport. Le coût global s'élève à 10 500 € qui pourrait être pris en charge à hauteur d'un tiers par les familles, un tiers par l'Amicale Laïque et un tiers par la Commune. Le Conseil émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 500 € sur le budget 2018 à cet effet.

Cantine scolaire

Mickaël Bourgeois fait le point sur le fonctionnement de la cantine scolaire.

47 familles ont souscrit au nouveau mode de paiement mis en place par prélèvement automatique.

En raison de l'augmentation du coût de la fourniture des repas par le restaurant scolaire de Talmont-St-Hilaire, le prix de vente sera augmenté de 5 centimes à partir de la rentrée de Septembre, soit 3,20 € le repas.

Projet de restaurant scolaire

Dans le cadre du projet de construction d'un restaurant scolaire, une réunion de travail a été organisée avec l'Association Cantine Scolaire pour définir les besoins.

Il est souhaité une organisation sous forme de self pour les enfants de primaire et de service à table pour les enfants de maternelle.

Le restaurant devra également communiquer directement avec les cours des écoles, afin de permettre une sortie libre des enfants, sécurisée par des portails.

Une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre est en cours.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Une réunion de la commission est prévue la semaine prochaine pour le projet de construction d'une maison de services.
- Le service assainissement de la Communauté d'Agglomération étudie le problème des eaux parasites dans le poste de relèvement situé Rue du Petit Bois.
- La Communauté d'Agglomération attribue une subvention de 450 € pour la réhabilitation des systèmes d'assainissements non collectifs.
- La Commission d'Accessibilité a émis un avis favorable au projet d'aménagement d'une agence immobilière dans un bâtiment existant Rue du Petit Bois.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Les travaux de goudronnage du programme 2017 sont en cours : parking de l'école, trottoirs côté cimetière de la Rue du Petit Bois, mise aux normes PMR du parking du terrain de football.
- L'Agence Routière Départementale a refusé l'installation de coussins berlinois pour améliorer la sécurité Rue du Centre, en raison d'une largeur de chaussée insuffisante. La possibilité de créer un plateau surélevé est en cours d'étude.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Les nouveaux ordinateurs, acquis par la Commune, ont été installés à l'école.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- La MARPA rencontre toujours des difficultés financières, en raison notamment des retards de paiements des loyers de certains résidents et des aides sociales dues par le Département.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Le Département a donné son accord pour transformer les deux places d'hébergement temporaire de la MARPA en deux places d'hébergement permanent, car il n'y avait plus de demande suite à l'ouverture des Saisonales de Grobreuil.
- Le CCAS poursuit ses différentes actions :
 - Aide à la cantine : 30 familles, soit 42 enfants, ont été aidées au cours de l'année scolaire.
 - Aide au sport.
 - Projet de mutualisation des assurances complémentaires.

- **Questions diverses :**

- Le Conseil décide de participer au dispositif « Préférence Commerce » 2017-2018.
- Maurice Génébrier fait état de travaux demandés par le club de boules en bois.
- Jacques El'Mélaïch indique que l'Association « Au fil de l'Eau », qui aide la MARPA, a besoin d'être revitalisée.
- Maria Merlet présente le bilan de la journée « Prévention Routière » organisée pour les seniors. Elle indique qu'un article sur la commune sera inséré dans le journal des Sainte-Foy-de-France.